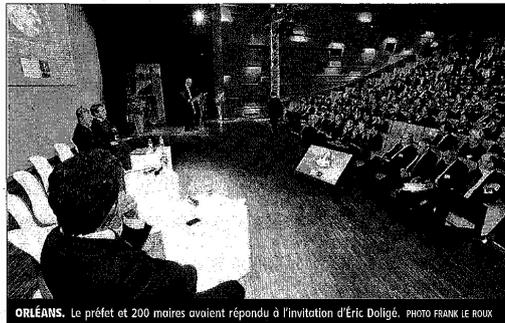


La République du Centre, 23 janvier 2012

**POLITIQUE ■ Le conseil général à la rencontre des élus**  
**Les chanceux maires du Loiret**



ORLÉANS. Le préfet et 200 maires avaient répondu à l'invitation d'Éric Doligé. PHOTO FRANK LE ROUX

**Les temps sont durs. Mais sans doute ici moins qu'ailleurs. Ce fut l'un des messages d'Éric Doligé, président du conseil général, aux maires du Loiret.**

Philippe Ramond  
philippe.ramond@letemps.com

La tribune avait des allures de chaire d'université tant Éric Doligé a joué les professeurs d'économie devant les 200 maires du Loiret, conviés pour la 8<sup>e</sup> année.

Graphiques et chiffres à l'appui, le président UMP de l'exécutif départemental s'est donc lancé, samedi à Orléans, dans un test comparatif. Dans le Loiret, par exemple, les dépenses de fonctionnement se limitent à 711€/habitant contre 799€ dans l'Indre ; 902€ dans l'Yonne ou 952€ dans le Cher. Efforts aussi significatifs pour les collèges, les routes, etc. Plus que contraint, le budget 2012 du Loiret a, malgré tout, de quoi faire des envieux, notamment chez les

maires des départements voisins. « Le Loir-et-Cher a décidé de supprimer les aides aux municipalités pour les routes, les bâtiments, les églises. Dans l'Yonne, ces mêmes aides ont été réduites de 50 %, etc. Comme quoi il fait encore bon être maire ici » a plaisanté Éric Doligé.

**Intercommunalité**

Il avait été précédé à la tribune par le député maire d'Orléans. Serge

Grouard (UMP). Il a rappelé qu'Orléans dressait un « véritable plan de secours en matière de prévention des risques face à une crue majeure de la Loire ». Quant à Michel Camux, préfet, il a abordé le dossier de l'intercommunalité : « Tout au long de l'année 2012, nous allons mettre en œuvre cette réforme dont le schéma n'a, pour l'heure, rien de définitif. On pourra prendre des arrêtés de périmètre dès le 3<sup>e</sup> trimestre ». ■

**■ Désertification médicale : bing !**

À peine le conseiller général Vert Thierry Soler s'était-il désolé du « ronron » et du « ton convenu » de la réunion que les débats s'enflammaient sur la désertification médicale. Le D<sup>r</sup> Antoine Carré, député UMP, suggérant de contraindre les jeunes médecins à débiter en milieu rural, là où il y a des besoins. L'idée n'a pas du tout séduit un autre médecin parlementaire UMP, le D<sup>r</sup> Jean-Pierre Door : « C'est irréalisable ! Tu vas mettre un pistolet dans le dos de chaque étudiant en médecine ? Ils iront ailleurs, en médecine du travail ou scolaire. Il n'y a que 8 % qui souhaitent s'installer en libéral ». Jean-Pierre Sueur, sénateur PS, a, lui, salué la proposition (non retenue) du député Vigier (Nouveau Centre) qui proposait qu'un généraliste s'installant dans une zone déjà très dense en médecins ne soit plus conventionné.